

## Rapport de la Commission

Sur recommandation du Comité de Pilotage lors de sa session du 17 Octobre 2007, il a été créé une commission basée sur le renforcement du Secrétariat Exécutif et pour un meilleur fonctionnement de l'ITIEG.

Cette commission était composée de trois (3) membres, notamment Mr Ben Sékou SYLLA, Mr Oumar Babara TOURE et Dr Sid Mohamed NABE Représentant la Société Civile, les Compagnies Minières Privées et l'Administration respectivement.

Afin d'alléger l'activité et de la rendre plus efficace, le Secrétariat Exécutif constituera la base centrale du travail de l'ITIEG, sous la férule du Comité de pilotage appuyé par les organes indispensables de son processus cyclique.

### Restructuration du Comité de Pilotage ITIE-Guinée

- 1-Comité de Pilotage
- 2-Secrétariat Exécutif
- 3-Commision Collecte/Audit
- 4-Commision Renforcement des Capacités et Communication

#### **A) Diagnostic**

- a-1 : Absentéisme
- a-2 : Composition des Commissions de travail
- a-3 : Répartition des Membres dans les commissions
- a-4 : Profils des Membres
- a-5 : Information interne et externe

#### **B) Réunions du Comité de Pilotage et des Commissions de Travail**

- b-1 : Mensuelles sanctionnées par un communiqué de presse

#### **C) Primes**

- c-1 : Sessions de travail
- c-2 : Personnel Administratif

#### **D) Hiérarchie et Pouvoir du Secrétariat Exécutif**

- d-1 : Administration
- d-2 : Gestion, suivi – évaluation
- d-3 : Passation des Marchés, site web

### **STRUCTURE**

- 1- Secrétariat Exécutif
- 2- Collecte/Audit
- 3- Renforcement des Capacités/Communication

## **Commission Collecte et Audit**

Mr Oumar Babara TOURE  
Honorable Yacine BARRY  
Mr Mohamed François FALCON  
Mr Bakary FOFANA  
Mr Mohamed Bachir TOURE  
Mr Momo YANSANE  
Mr Mamady KABA  
Dr Sid Mohamed NABE  
Mr Cheick Mohamed Tidiane SYLLA  
Dr Ousmane CAMARA

## **Commission Communication/Renforcement des Capacités**

Mr Ben Sékou SYLLA  
Mr Issa CONDE  
Mr Mamadou Saïdou DIALLO  
Mr Amadou DIALLO  
Mr Ousmane Dannah CONDE  
Mr Aboubacar Akoumba DIALLO  
Dr Sid Mohamed NABE  
Mr Taran DIALLO  
Mr Mohamed Aly THIAM  
Mr Mamadou KALLE  
Mr Georges Destéphen SIDIBE  
Mr Gérard COKER

**NB:** Ces Commissions comprennent chacune:

- un Président
- un Vice Président
- un Rapporteur

Représentant les 3 partenaires de l'ITIE

### **MANDATS:**

#### **A. Secrétariat Exécutif**

Sous la Direction du Président du Comité de Pilotage, le Secrétariat Exécutif a pour mission d'assister le Comité de Pilotage pour toutes les tâches administratives, organisationnelles, de gestion et de suivi de l'ITIE.

Il élabore les procès verbaux des réunions, prépare et exécute le plan d'action, le budget et le plan de financement de même que les documents de suivi du plan d'action.

Il assure la convocation et l'organisation matérielle des réunions, prépare l'ordre du jour et facilite la communication.

Il facilite et supervise les mandats à d'éventuels consultants, (y compris le Consultant Comptable recruté).

Toute activité du Secrétariat devra être soumise au Secrétaire Exécutif.

## **B. Commission Collecte et Audit**

### **1) Mise en forme des Statistiques :**

Catégoriser les revenus de l'Etat et des Collectivités de même que les paiements des compagnies minières.

- Etat : catégoriser les types de taxes et de revenus perçus par leurs destinataires
- Déterminer les administrations impliquées : Finances (Douane, Impôts, Trésor, Direction du Cadastre) Mines, BCRG.
- Collectivités décentralisées
- type de revenus / paiements et de récipiendaires
- apprécier si les statistiques sont produites sur une base d'engagement ou d'encaissement (« dans le source book »), il est recommandé d'établir les rapports sur une base d'encaissement et de demander aux auditeurs des compagnies de faire la réconciliation avec leurs états financiers qui sont établis sur une base d'engagement.

Déterminer la liste des Entreprises couvertes.

Déterminer les marges d'écarts considérées comme acceptables

### **2) Réaliser les Audits**

Déterminer le Champ couvert par les Audits :

- Paiements effectués et revenus perçus
- Quantités exportées et prix
- Audit technico-économique
- Evaluation environnementale
- Comptes d'exploitations des compagnies minières (éventuelles incohérences entre documents guinéens et internationaux)
- Assiette des taxes perçues
- Cohérence des revenus payés avec les conventions

Pour les collectivités locales, déterminer jusqu'où on doit retracer « où l'argent est parti » et quel en a été l'impact.

Déterminer également si les paiements faits aux collectivités locales sont en conformité avec les conventions.

Déterminer dans quelle mesure des informations comparatives sur les conditions d'exploitation et les performances des compagnies minières d'autres pays pourraient éclairer la situation guinéenne.

## **C. Commission Renforcement des Capacités et Communication.**

Déterminer la forme (accessible et compréhensible) selon la quelle les résultats seront publiés

Déterminer les règles de confidentialité qui s'appliqueront aux informations communiquées par les compagnies, les administrations et les audits

Déterminer le niveau d'agrégation auquel les informations devront être publiées

Déterminer les véhicules de publication des informations propres à l'ITIE, la création et la gestion d'un site web.

Déterminer les modalités et de discussion des informations en particulier,

Déterminer les modalités d'information des collectivités et des populations des régions minières.

### **MANDAT DU PRESIDENT DU COMITE DE PILOTAGE :**

Le Président du Comité de Pilotage assure la tutelle des activités qui engagent le comité sur tous les aspects de politiques, de Suivi de Gestion, de Stratégie.

Il évalue, approuve la synthèse des travaux issus des différents organes opérationnels, en indiquant l'orientation au Secrétariat Exécutif et aux organes intéressés.

Il décide des missions du Personnel à l'intérieur et à l'extérieur du Pays pour les stages, les séminaires, les voyages d'études ou conférences.

Il répercute au Secrétariat Exécutif toutes les décisions concernant l'ITIEG pour les dispositions nécessaires à prendre.

Il préside toutes les réunions du Comité de Pilotage dans un cadre de consensus entre toutes les parties prenantes.

Il veille à l'implication des parties prenantes au processus de l'ITIEG notamment l'Administration, les compagnies minières privées et la société civile.

Il recueille auprès du Secrétariat Exécutif les résultats et travaux de synthèse de même que toutes les sollicitations émanant soit des commissions opérationnelles, soit des bailleurs de fonds ou de toute autre entité concernée par l'activité du Comité de Pilotage.

Le Président du Comité de Pilotage est le rapporteur du Conseil de Supervision.

### **CONSTATS :**

**Absentéisme** : Une des difficultés des activités se reflète essentiellement dans l'absence des membres aux sessions des Comités.

Les absents ont tendance à créer ou à évoquer des sujets antérieurement débattus provoquant ainsi une perturbation dont les conséquences mènent à l'inefficacité ; la présence aux réunions est vivement recommandée.

### **L'ordre du jour ;**

L'ordre du jour est dérangé souvent par certains membres qui n'observent pas la rigueur du programme de travail ; ce phénomène doit cesser de toute évidence afin de mieux se concentrer sur les sujets retenus et de qualifier les débats.

### **Le temps de la réunion**

Le temps d'une réunion de travail avait été fixé de commun accord avec le consultant de la Banque Mondiale d'une heure trente minutes; cela malheureusement n'est pas maîtrisé.

La présence aux réunions est vivement recommandée.

### **Composition des Commissions de Travail**

Les commissions de travail ont été élaborées en tenant compte de certains critères utiles à l'ITIEG.

1. le mandat
2. le profil
3. l'effet participatif des membres avec une complémentarité des parties prenantes
  - Administration
  - Chambre des Mines (compagnies minières)
  - La société civile
4. Une amélioration du cadre de travail au niveau des commissions ou les membres qui sentent mieux concernés par le processus.
5. Une hiérarchisation fonctionnelle tenant compte de la participation des parties prenantes au processus.

### **Primes :**

Vecteur d'encouragement et de motivation des membres au processus, sa mise en application est un facteur qui pour la Guinée est une nécessité.

En rappel, la réunion du 14 Juillet 2005 avec la présence du Représentant de la Banque Mondiale, du Consultant en a fait état.

Le Budget transmis par le Secrétaire Exécutif au Secrétaire Général des Finances (par courrier du 29 Juillet 2005) a été approuvé par le Conseil de Supervision sous la présence du Premier Ministre et comprenant le Ministre des Mines, le Ministre des Finances, le Président de la Société Civile et le Président de la Chambre des Mines.

Dans ce budget les primes de sessions et le salaire des membres du Secrétariat ont été acceptés.

A ce jour, une divergence fondamentale est apparue, concernant l'exécution du BND (contribution de l'Etat) pour les primes, surtout celles concernant les sessions des membres du Comité de Pilotage.

La commission constate un découragement de ses membres qui se font de plus en plus rare aux réunions.

La commission recommande le rappel et le maintien des primes de sessions comme par le passé et conformément au budget (BND) comme contribution de l'Etat.

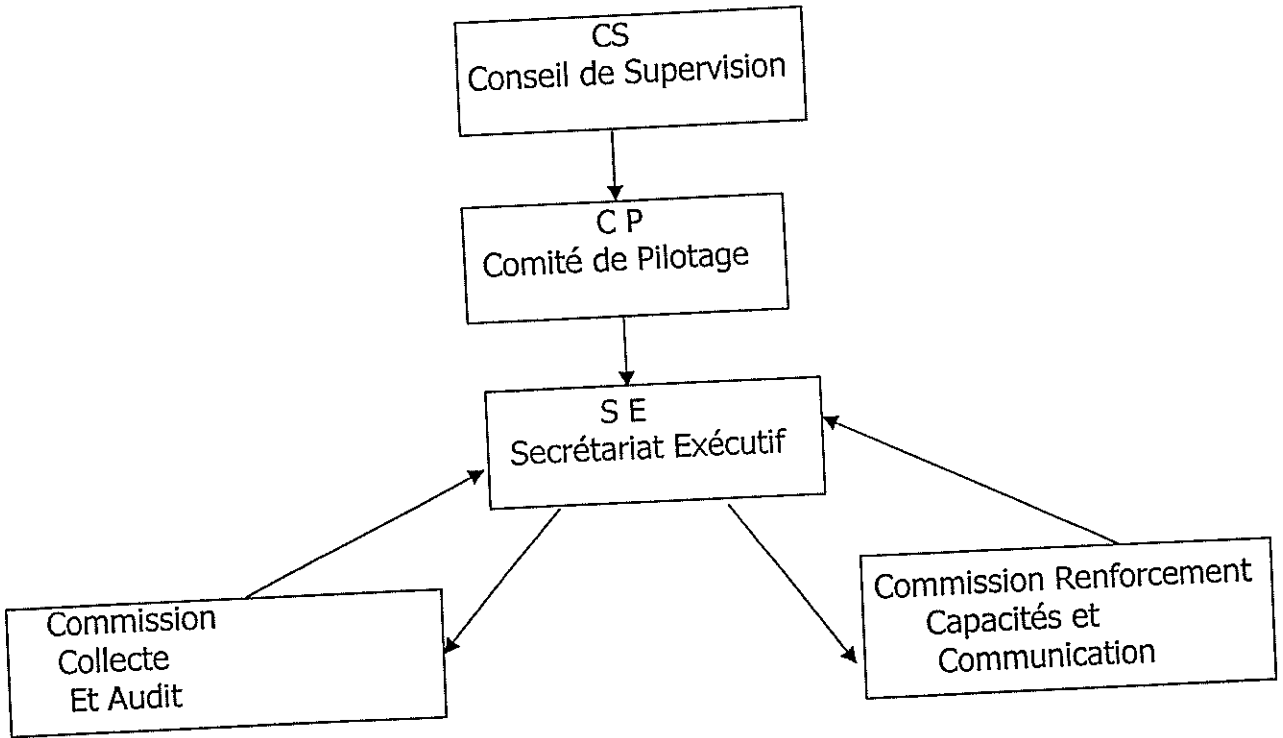
Il facilitera la tenue des réunions pour un meilleur partage d'opinions en toute transparence.

### **Situation du Comptable et la Prorogation de Don:**

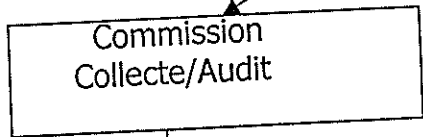
Le contrat du Comptable a expiré le 30 Septembre 2007. L'IDA et le Gouvernement ont conclu de proroger la date de clôture du Don N°TF 056670 jusqu'au 20 Septembre 2009.

La commission recommande que le contrat du Comptable soit prorogé pour la même période, cela pour faciliter le travail au sein de l'ITIEG.

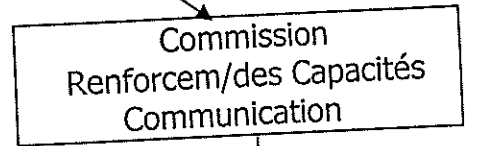
Une lettre dans ce sens est adressée au Task Manager qui est à la signature chez le Coordonnateur du Don, Monsieur le secrétaire général du Ministère de l'Economie des Finances et du Plan.



**ORGANES D'APPUI OPERATIONNEL**



- Compagnies minières/Chambre des Mines
- Société Civile
- Administration



- Société Civile
- Chambre des Mines
- Administration